

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 17.03.2025

Objet : **DEVELOPPEMENT DE L'HYDDROGENE EN TANT QUE CARBURANT**

MME BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - BOURSIER - CORBIOLI – DELPERIE - FONTENAT - FRATTA – MME GAIDDON – M. LUGAND – MME MANIGAND – M. MONNET - MME PREVALET – MM. VERNE - VIALLO

Membres associés présents : MM. FERNANDES – MME GONGUET – MM. MAITRE - MULLER - PIERROT

Intervention de Frédéric Bortot, Secrétaire

Concernant l'hydrogène, la CCI de l'Ain poursuit sa contribution à la mise en œuvre de la convention de partenariat signée en 2023 avec Storengy, Mecabourg, Grand Bourg Agglomération et la Commune de Bresse Vallons qui vise à développer un écosystème territorial hydrogène autour du projet **HYPSTER**.

HYPSTER a réalisé ses premiers essais concluants de soutirage et de mise en cavité saline d'H2 mais avec un électrolyseur en panne. Le projet se poursuit dans une période où les acteurs attendent une visibilité sur les orientations stratégiques nationales en matière d'hydrogène.

Dans ce contexte, notre Compagnie participe également aux travaux nationaux de CCI France.

En effet, les actions des CCI s'articulent principalement autour de la feuille de route 2023-2024 et de la récente convention qui nous lie à France Hydrogène. L'objectif est triple :

- Accompagner la structuration de la filière via l'animation de la Communauté CCI BUSINESS Hydrogène,
- Soutenir l'implication des CCI leaders (par exemple élaboration du guide des actions inspirantes du réseau pour lequel nous avons contribué avec 2 fiches),
- Sensibiliser et faire monter en compétence le réseau des CCI.

La **convention CCI France et France Hydrogène** a été renouvelée et de nouvelles propositions pour 2025 pourront être menées.

Aujourd'hui, l'hydrogène "vert" reste cher (aux alentours des 12 €/kg contre 2-3 €/kg pour le gris) et c'est pour cela qu'il faudra s'appuyer sur une production au plus près des bassins industriels pour réduire les frais de transport et de distribution.

Les poids lourds et les autocars express sont des cibles pertinentes à prioriser, ainsi que les nombreux usages diffus dans l'industrie (haute température, verre, peinture, briqueterie). Pour notre département, force est de constater que, sans l'engagement des agglomérations et leur mobilité lourde, nous disposons de peu d'industries concernées à date.

Dans l'attente de visibilité sur les orientations stratégiques nationales en matière d'hydrogène et d'engagements de collectivités et gros utilisateurs d'hydrogène vert, il vous est donc proposé de modifier notre engagement voté en Assemblée Générale du 25 novembre 2024 en ramenant le montant du projet de 2 millions d'euros réparti sur les années 2025, 2026 et 2027, à un montant de 500 000 € réparti entre 2026 et 2027.

L'Assemblée,

- **vu l'exposé de Frédéric Bortot,**
- **dans l'attente de visibilité sur les orientations stratégiques nationales en matière d'hydrogène et d'engagements de collectivités et gros utilisateurs d'hydrogène vert,**

donne son accord pour modifier son engagement voté en Assemblée Générale du 25 novembre 2024 en ramenant le montant du projet de 2 millions d'euros réparti sur les années 2025, 2026 et 2027, à un montant de 500 000 € réparti entre 2026 et 2027.

PF	FB
	

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 17.03.2025

Objet : **DEVELOPPEMENT DE L'HYDDROGENE EN TANT QUE CARBURANT**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	29
- Nombre de Membres présents	15
- Nombre de voix pour	15
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

